



Rapport annuel

au 31 décembre 2025

LBPAM FUNDS compartiment : LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE

Action I, Action GP, Action R, Action XOP, Action MH

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

SICAV de droit français

CLASSIFICATION

N/A

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration
Rapport sur le gouvernement d'entreprise
Orientation des placements
Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif
Bilan passif
Hors bilan
Compte de résultat
Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

- **M. Pierre ERNST**
Secrétaire général
LBP AM

Administrateurs

- **M. Guillaume LASSERRE**
Directeur de la Gestion
LBP AM
- **La Banque Postale Asset Management**
Représentée par Mme Mathilde SAUVE DUTRAY
Directeur du Développement et Marketing
LBP AM

Directeur Général

- **M. Pierre ERNST**
Secrétaire général
LBP AM

Commissaire aux comptes

- **Cabinet KPMG**
Représenté par M. Amaury COUPLEZ

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission/ échéance au
Pierre ERNST			
SA à Directoire LBP AM		Secrétaire général	
SA OSTRUM ASSET MANAGEMENT	Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM RESPONSABLE ACTIONS EURO	Administrateur et président du conseil d'administration (jusqu'au 28 octobre 2025)	Néant	
SICAV LBPAM FUNDS	Président du conseil d'administration, administrateur et directeur général (depuis le 7 mai 2025)	Néant	
SICAV LBPAM ACTIONS MONDE	Administrateur (depuis le 7 mai 2025)	Néant	
Guillaume LASSERRE			
SA à Directoire LBP AM		Directeur de la gestion	
SICAV ECHIQUIER NORTH AMERICA	Président du conseil d'administration et administrateur (depuis le 17 juillet 2025)	Néant	
SICAV LBPAM FUNDS	Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM SRI HUMAN RIGHTS	Directeur général	Néant	
Mathilde SAUVE DUTRAY			
SA à Directoire LBP AM		Directeur du Développement et Marketing	
SICAV LBPAM FUNDS	RP de LBP AM, administrateur	Néant	
SA Tocqueville Finance	Administrateur, Membre du comité d'audit	Néant	
SAS Easybourse	Administrateur	Néant	

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi un mode de direction avec cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est du Compartiment est double :

- chercher à offrir une performance nette de frais supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles mondiaux sur la durée de placement recommandée de 5 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles de toutes zones géographiques; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. La composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cependant, à titre exclusivement indicatif, l'indicateur de référence auquel l'actionnaire pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice FTSE Global Focus Hedged Convertible.

Représentatif du marché international des obligations convertibles, l'indice FTSE Global Focus Hedged Convertible est libellé en euros, coupons net réinvestis. Cet indice est calculé et publié par son administrateur FTSE International Limited (FIL). Il est disponible à l'adresse suivante : <https://www.lseg.com/en/ftse-russell/indices/convertible-indices>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet indicateur de référence ne pourra refléter l'objectif de gestion du Compartiment. En raison de la sélection des titres sur des critères ISR (Investissement Socialement Responsable), la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la composition de l'indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES

La construction de portefeuille se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 25 % des valeurs de l'Univers d'Analyse, en conformité avec le Label ISR, la note moyenne ISR que le FCP devra dépasser (ci-après la « **Note Moyenne Améliorée** ») et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR français.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs des indices FTSE Global Focus Hedged Convertible, STOXX Europe 600 et S&P 500¹ et faisant l'objet d'une analyse ESG, est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion, et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée à dépasser.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, ou encore l'éthique des affaires);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme);
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières. La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion, ainsi que celle définie par le label ISR Français, servent de second filtre. En effet, à côté des valeurs exclues par le label ISR Français, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

¹ Le Compartiment pouvant investir en obligations convertibles et en actions, son Univers d'Analyse sera constitué des valeurs composant les indices FTSE Global Focus Hedged Convertible, STOXX Europe 600 et S&P 500. Les indices actions STOXX Europe 600 et S&P 500 permettent de compléter la composition de l'indice d'obligations convertibles FTSE Global Focus Hedged Convertible à un instant donné, en anticipant l'évolution de sa composition, en particulier du fait des émissions sur le marché primaire. Ils permettent également de tenir compte de la possibilité du Compartiment d'investir sur des actions et sur des options sur actions. Les indices FTSE Global Focus Hedged Convertible, STOXX Europe 600 et S&P 500 sont représentatifs de l'Univers d'Analyse mais ne sont pas utilisés dans la construction du portefeuille.

L'indice FTSE Global Focus Hedged Convertible est un indice représentatif du marché international des obligations convertibles. L'indice FTSE Global Focus Hedged Convertible est calculé et publié par son administrateur FTSE International Limited (FIL).

L'indice STOXX Europe 600 est un indice large (600 valeurs) représentatif des marchés actions européens. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières européennes, pondérées par les capitalisations boursières. Les actions entrant dans la composition de cet indice sont sélectionnées sur leur capitalisation boursière, leur volume de transaction et leur secteur d'activité. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur d'activité afin de refléter au maximum la structure économique européenne. L'indice STOXX Europe Total Market est calculé et publié par son administrateur STOXX, Ltd.

L'indice S&P 500 est un indice représentatif des marchés actions, basé sur 500 grandes sociétés cotées sur les bourses aux États-Unis (NYSE ou NASDAQ); le calcul de l'indice se fait en pondérant la valeur de la société sur le marché sur la valeur totale de toutes les sociétés du marché. L'indice S&P 500 est calculé et publié par son administrateur, S&P Dow Jones Indices LLC.

La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une Note Moyenne Améliorée, note moyenne ISR du portefeuille meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 25 % des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues selon le label ISR français) sont donc éligibles au Compartiment, à condition que la note moyenne extra-financière du Compartiment respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

2. Au terme de l'analyse de l'univers d'investissement décrit ci-dessus, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières. La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à gérer un portefeuille investi majoritairement en obligations convertibles de sociétés internationales. Le portefeuille pourra également être investi en obligations gouvernementales ou privées de l'EEE et hors EEE, ainsi, à titre accessoire, qu'en actions internationales, dans les limites précisées dans la rubrique « Technique et instruments utilisés » ci-après. L'investissement en titres émis par des émetteurs ayant leur siège social dans des pays émergents pourra représenter jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre.

La Société de Gestion fixe les pondérations des titres dans le portefeuille puis les niveaux d'exposition aux différents marchés, et contrôle que la stratégie d'investissement mise en œuvre est conforme au scénario d'évolution des marchés financiers établi périodiquement par le comité d'investissement de la Société de Gestion.

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers d'Analyse; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché mondial des obligations convertibles et des actions, dans la limite de 10 % de l'actif net du Compartiment et dans le respect des contraintes du Label définies ci-avant. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Compartiment.

En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus; ces titres d'États peuvent représenter 30 % maximum de l'actif net du Compartiment. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégestes macro- économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

64. Actifs (hors dérivés intégrés)

■ Actions

Le portefeuille peut détenir des actions (dans la limite de 20 % de son actif net). Ces actions proviennent principalement d'une conversion (rappel anticipé ou conversion naturelle) ou d'un échange.

Les titres pourront être libellés en toutes devises.

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

La fourchette de sensibilité aux taux est de [0 - 6].

Le Compartiment est investi dans des titres de créance comportant une exposition aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un des pays de l'EEE et/ou dans des titres de créance comportant une exposition aux actions de sociétés internationales (hors EEE) en ce compris les pays émergents (obligations convertibles, obligations échangeables en actions, obligations à bons de souscription d'actions, etc.).

L'investissement dans ces titres sera au minimum de 70 % de l'actif net et l'exposition à ces titres sera au maximum 110 % de l'actif net.

Les sociétés sous-jacentes à ces titres investis par le Compartiment pourront être de toute taille de capitalisation boursière. Ces titres pourront être libellés en toute devise.

Le Compartiment peut investir dans des obligations convertibles libellées dans une autre devise que l'euro ou dont l'action sous-jacente est elle-même soumise au risque de change.

Le Compartiment n'a pas vocation à investir dans des obligations contingentes convertibles (CoCos)². Sont en revanche autorisées (de manière non exclusive) les obligations convertibles américaines et les *mandatory convertibles*³.

Le Compartiment est couvert contre le risque de change qui correspond au risque de variation de la devise de libellé de chaque instrument financier face à la devise de référence du Compartiment. Néanmoins, le Compartiment pourra être exposé à un risque de change résiduel inférieur à 10 % de l'actif net.

La Société de Gestion ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse pour appréhender l'évaluation de la notation et ainsi décider de son acquisition, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

Les titres retenus auront soit une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie *Investment Grade*, ou une notation jugée équivalente par la société de gestion), soit une notation inférieure à BBB-/Baa3 (dits *High Yield* (titres à caractère spéculatif), ou une notation jugée équivalente par la société de gestion), en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la société de gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité). Compte tenu de l'univers d'investissement, le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % en titres *High Yield*, titres à caractère spéculatif. Le Compartiment peut également être exposé jusqu'à 110 % de son actif net en titres non notés.

En cas d'absence de notation de l'émission, la notation de l'émetteur ou du garant se substituera à cette dernière en intégrant le niveau de subordination de l'émission si nécessaire.

La cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

■ Parts ou actions d'OPCVM, de FIA et de fonds d'investissement de droit étranger

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens, ainsi qu'en parts ou actions de fonds d'investissement de droit français.

Le Compartiment se réserve également la possibilité d'investir dans des OPC indiciels cotés (ETF ou *trackers*⁴).

Ces OPC peuvent être gérés par LBP AM ou une société liée. Ces OPC peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles le Compartiment n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé.

S'il ne s'agit pas d'OPC gérés par la Société de Gestion, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du Compartiment et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion du Compartiment privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

² Les « Contingent Convertibles » (ou Cocos) sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué en cas de survenance d'un élément déclencheur (trigger event), préalablement défini dans le prospectus desdits titres de créance.

³ Un « mandatory convertible » est un titre qui se convertit de plein droit en actions à une date prédéterminée ou avant cette date, sans option offerte au titulaire.

⁴ Fonds Commun de Placement et SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger, répliquant soit en direct soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple MSCI Europe, Eurofirst 80, etc.) et négociables en continu sur un marché réglementé.

65. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture, d'exposition (positive ou négative), auxquelles le Compartiment a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

■ **Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :**

Risque action, indice action, taux, change, crédit.

■ **Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :**

La Compartiment peut détenir des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré pour :

- exposer le portefeuille au risque action, au risque de taux ou au risque de crédit dans le but de reconstituer une exposition synthétique à un ou plusieurs risques en conformité avec son objectif de gestion dans une optique de diversification,
 - couvrir le portefeuille contre le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit ou le risque action.
- **Nature des instruments utilisés :**
- Futures et options de taux sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et swaps de taux de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition sur taux (ces instruments seront utilisés notamment afin de couvrir le risque de taux sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres et d'augmenter l'exposition du portefeuille au risque de taux).
 - Futures et options sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et swaps de gré à gré à des fins de couverture, ou d'exposition sur les actions ou indices actions (ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque actions (lié aux investissements dans des titres de créance comportant une exposition aux actions) sur le portefeuille ou de l'exposer).
 - Futures et options de change, sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, swap de change et change à terme à des fins de couverture, ou d'exposition sur les devises (ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque de change sur le portefeuille ou de l'exposer).
 - Swaps d'indices (dont la volatilité) à des fins de couverture ou d'exposition sur taux, actions et change (ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque lié à l'indice sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres en particulier, d'augmenter l'exposition du portefeuille).
 - Dérivés de crédit: Credit Default Swap (« CDS ») sur entité unique ("*single name*") ou indice: ces instruments seront utilisés afin de s'exposer (vente de protection), de se protéger (achat de protection) au/contre le risque d'un émetteur privé. Les CDS sur indices seront utilisés, pour une proportion négligeable de l'actif net, de manière ponctuelle, afin d'ajuster l'exposition crédit du portefeuille du Compartiment notamment pour faire face aux demandes de souscriptions rachats. L'utilisation des CDS est limitée en exposition à 10 % de l'actif net.
 - *Contract for Difference* (« CFD ») ou Swaps de performance sur actions.
 - Swaps de performance (Total Return Swap sur un émetteur spécifique ou sur indice).

Les indices sous-jacents à ces instruments ont une fréquence de re-balancement au minimum semestrielle, voire trimestrielle selon l'instrument, notamment pour les indices Itraxx en ce qui concerne les *Credit Default Swap*. Le coût de ce re-balancement pour le portefeuille du Compartiment est celui de la fourchette de cotation minimum du marché au moment du re-balancement sans coût pour le portefeuille du Compartiment.

³¹ La mise en œuvre de ces stratégies dépend du contexte des marchés financiers et de la valeur des actifs en portefeuille, et a pour but de couvrir le portefeuille contre des risques financiers et de l'exposer. Le fonds est géré de façon totalement discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

La limite de l'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du Compartiment.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 300 % de l'actif net (levier brut), 210 % de l'actif (levier net).

66. Titres intégrant des dérivés

Le Compartiment investit dans des titres intégrant des dérivés (*Medium Term Notes*, bons de souscription, warrants, obligations *callable* et obligations *puttable*, obligations convertibles et obligations échangeables en actions, y compris les obligations convertibles synthétiques) sur taux, actions, crédit ou change. Le Compartiment peut investir jusqu'à 110 % de son actif net sur des titres de ce type.

67. Dépôts d'espèces

Le Compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de la trésorerie du Compartiment, dans une limite de 10 % maximum de l'actif net.

68. Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif net en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, etc.).

69. Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le Compartiment peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du Compartiment.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire tels que décrits ci-dessus).

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le Compartiment peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 30 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

70. Contrats constituant des garanties financières

Le Compartiment peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC « monétaires court terme », dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissement de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;

ORIENTATION DES PLACEMENTS

- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du Compartiment ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de Gestion détermine :

- Le niveau de garantie financière requis; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de Gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

PROFIL DE RISQUE

Les principaux risques associés aux investissements et techniques employées par le fonds et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque actions:** il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du Compartiment en cas de baisse des marchés actions et notamment des sous-jacents de convertibles ou des actions issues de conversion, dans la mesure où le Compartiment investit dans des obligations convertibles ou des dérivés sur actions. L'exposition au risque actions est comprise entre 10 % et 90 % de l'actif net.

Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les obligations convertibles pourront être émises par des sociétés de petites et moyennes capitalisation, tout en respectant un seuil de capitalisation minimum des sous-jacents de 500 millions d'euros à l'investissement: ces actions, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative du Compartiment plus importante et plus rapide. La valeur liquidative du Compartiment peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Compartiment est exposé.

- **Risque de taux:** il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du Compartiment en cas de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt, dans la mesure où le Compartiment investit sur des titres de créance. Il est mesuré par la sensibilité. En cas de hausse des taux d'intérêt (en cas de sensibilité positive), la valeur des produits à taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du Compartiment. La fourchette de sensibilité du Compartiment est de [0 - 6]. Une sensibilité de 6 se traduira ainsi, pour une variation de 1 % des taux, par une variation de 6 % en sens inverse de la valeur liquidative. L'exposition en titres de créances est limitée à 110 % de l'actif net.
- **Risque de crédit:** il s'agit du risque lié aux variations de rendements ou aux défauts de paiement relatifs des émissions privées et aux variations de prix des dérivés de crédit. Ainsi, en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des instruments financiers dans lesquels est investi le Compartiment baissera; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Le Compartiment se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des « titres à caractère spéculatif / *high yield* » (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.

- **Risque de volatilité:** les obligations convertibles, les produits dérivés de type optionnel sont sensibles à la volatilité de leurs sous-jacents. Les swaps de volatilité ou de variance sont également particulièrement exposés aux variations de la volatilité. Ces produits peuvent donc faire baisser la valeur liquidative du Compartiment.
- **Risque de gestion discrétionnaire:** la gestion repose sur la sélection de valeurs, ainsi que sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le Compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes, et qu'il ne soit pas exposé à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié aux investissements sur les marchés émergents:** les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

- **Risque de durabilité**: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Le Compartiment n'offre aucune garantie en capital ou en performance.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants:

- **Risque de change**: il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers sur lesquels est investi le Compartiment par rapport à la devise de référence du portefeuille (l'Euro), dans la mesure où le Compartiment peut investir dans des obligations convertibles libellées dans une autre devise que l'Euro ou dont l'action sous-jacente est elle-même soumise au risque de change. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'Euro, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**: le Compartiment est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque de liquidité**: le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions du Compartiment, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

En 2025 comme en 2024 presque toutes les classes d'actifs sont dans le vert. En effet, les hausses des taux historiques effectuées en 2022 ont porté leurs fruits avec une forte décrue de l'inflation observée partout dans le monde ce qui a permis aux Banques centrales de desserrer leurs conditions financières. Les actifs obligataires ont délivré de bonnes performances selon leurs natures avec entre + 3 et + 5 % de performance en Europe comme aux USA. Pour les mêmes raisons, les indices larges actions sont très positifs en devises locales sur l'ensemble de la planète : aux USA le S&P500 + 17,9 %, en Europe l'Euro Stoxx + 19,8 %, en Chine le HSCEI + 26,4 %, au Japon le Topix + 25 % et en Corée avec le Kospi + 76 %. Avec des performances régulières au cours de l'année à l'exception de la commotion début avril provoquée par l'annonce de droits de douanes de la part des USA dirigés désormais par D.Trump, ces hausses boursières sont caractérisées par une rotation sectorielle et une discrimination, valeur par valeur, extrêmement forte et particulièrement cette année nettement à l'avantage du gisement des convertibles. En effet, un des thèmes très positifs pour les actions a été les investissements colossaux nécessaires pour déployer l'IA (capacité calculatoire GPU, réseaux, énergie...) ainsi qu'assurer la souveraineté des États (armement, satellites). Les valeurs identifiées dans ces thématiques ont réalisé des performances extraordinaires comme Lumentum + 250 %, SK Hynix + 140 %, Rheinmetall + 160 %, ce qui a bénéficié au gisement des convertibles globales reconnu comme un incubateur d'innovations.

D'ailleurs le marché primaire des obligations convertibles monde avec un montant total émis d'environ \$148 milliards touche un record historique en 2025 : + 40 % par rapport à l'année précédente qui était déjà une année faste, qui de surcroît est bien réparti selon les secteurs et les zones géographiques. Aux USA qui réalisent les trois quarts de ces émissions, plusieurs tendances se dessinent : d'abord une assez bonne qualité sont « Investment grade » (27 % vs. 37 % en 2024) dont des « jumbo émissions » en milliards comme Akamai, Dash ou Zoetis et beaucoup d'émetteurs appartenant au secteur des Services aux Collectivités comme Wecc Energy ou First Energy qui ont en général l'avantage d'avoir des profils crédit « Investment grade » mais l'inconvénient d'avoir quasi toujours du charbon dans leurs mix énergétique ce qui les rend inéligibles à notre fonds pour des raisons ISR. Ensuite un segment qui avait fait une entrée fracassante en 2024 : les émetteurs liés aux cryptomonnaies et qui évoluent vers le « néo-cloud », qui ont émis plus de 22 % du total (vs 14 % l'année précédente) avec notamment Coinbase pour \$3 mds ou Coreweave pour \$2,3 mds. Avec la quasi-disparition des émissions chinoises via des ADR cotés à New York, la zone asiatique s'est montrée très dynamique aussi avec \$30 mds de nouvelles émissions (pour \$20 mds l'année précédente) dont 68 % d'entreprises chinoises comme Ping An ou Chow Tai Fook et par des entreprises Taïwanaises pour 12 % notamment Qanta Computer et Wistron. Enfin l'Europe, avec un montant total émis de 10,6 milliards d'€ a été à la hauteur des attentes : plus du double de l'année précédente (5,3 milliards d'euros en 2024). La qualité reste appréciable avec 75 % (vs 35 % en 2024) qui sont notées « Investment Grade » avec notamment une « jumbo » de 1,3 mds d'euros de Vonovia et 800 millions d'euros par Legrand. On note encore plusieurs obligations échangeables émises par des banques de secteurs diverses comme Airbus, DHL, ASML ou SAP.

Les tendances observées en 2024 se confirment en 2025, à savoir que la zone USA écrase en poids (et en delta) les autres zones et que dorénavant le poids de la Chine (dont ADR) dépasse de beaucoup celui de l'Europe. En effet à la fin de la période, pour un delta global de 44 %, les USA représentent 62 %, la Chine 24 %, l'Europe 11 % et le Japon 3 %.

En raison des bonnes performances, de souscriptions nettes et ce primaire innovant et dynamique, la classe d'actif bien a vu ses valorisations intrinsèques se revaloriser au cours de l'exercice de 33 % à 38 % en moyenne du gisement. En parallèle, les spreads implicites se sont compressés : en moyenne du gisement de 38 bps (de 189 bps à 227 bps). Enfin, les taux d'intérêt ont diminué (swap 5 ans USA) passant de 4 % en janvier à 3,4 % en décembre.

En définitive, au cours de l'année 2025 le monde des convertibles offre une performance positive qui bénéficie de tous les moteurs de performance : action, crédit, taux et volatilité implicite. De plus elles ont bénéficié d'une surperformance des actions sous-jacentes plus élevée que celle des indices larges. Sur l'exercice complet, les obligations convertibles monde représenté par l'indice Refinitiv Global Focus Hedged € progresse de + 11,4 %. Cet indicateur de référence a une double spécificité : d'abord il retient sans discrimination tous les instruments existants (sauf la taille de la souche) et ensuite il exclu tous les instruments qui n'auraient pas assez ou trop de delta d'où une rotation très importante des instruments qui le compose.

L'exposition action de LBPAM Convertible ISR WORLD est restée supérieure à celle de son indicateur de référence pendant tout l'exercice. Sa performance est due à son exposition et à la sélection des valeurs. Nos surexpositions en SK Hynix, Western Digital, Lumentum et Iberdrola ont bien plus que compensé nos sous-exposition comme Echostar (de qualité crédit CCC), Zijin Mining (en exclusion ISR) ou Bridgebio Pharma (une biotech très loin d'être rentable). D'autre part ne pas s'exposer aux acteurs fragiles de la cryptomonnaie nous a été bénéfique lors de cet exercice.

La valeur liquidative de LBPAM Convertible ISR WORLD part I s'élève à 10 558,35 € en fin d'exercice pour 9 193,34 € au début. La performance sur l'année est de + 14,85 %, et sa performance relative par rapport à son indicateur de référence est de + 3,4 %.

Son actif a augmenté de 341 millions d'euros à 408 millions d'euros soit + 20 % en y intégrant le gain en capital, donc avec des souscriptions.

Ce fonds est labélisé ISR depuis sa création en novembre 2021 en v2 puis passé en v3 début janvier 2026. En conséquence de quoi les valeurs investies dans le portefeuille doivent avoir, outre leurs attraits financiers, un profil extra-financier meilleur que celui de son univers de référence amputé des 30 % les moins bien disant (y compris émetteurs en exclusion). Ainsi, la note GREaT du portefeuille a été meilleure que celle de son univers de référence amputé des 30 % les moins « bien-disant » sur l'ensemble de la période sous revue et avec des notes à 7,37 et 7,23 respectivement à date de fin d'exercice. Comme la v2, la v3 exige le respect en absolu de deux KPI et en ajoute un troisième: un nouveau KPI de transition. Le premier KPI porte sur l'empreinte carbone (scope 1 & 2) qui doit être meilleure que celle de son univers et le second porte sur les Droits Humains (un émetteur respecte ce KPI « United Nation Global Compact » s'il a signé le pacte de l'ONU relatif aux Droits Humains) de la même façon le portefeuille doit avoir une proportion ayant signé supérieure à celle de l'univers. Ces deux exigences ont été respectées pendant tout l'exercice.

PERFORMANCES

L'indice de référence est FTSE Convertible Global Focus Hedged

Performances	SICAV – Action I	Indice de référence
Sur 1 an	14,85 %	11,40 %
Sur 3 ans	24,04 %	28,24 %
Sur 5 ans	—	—

Performances	SICAV – Action XOP	Indice de référence
Sur 1 an	15,52 %	11,40 %
Sur 3 ans	25,02 %	28,24 %
Sur 5 ans	—	—

Performances	SICAV – Action R	Indice de référence
Sur 1 an	14,13 %	11,40 %
Sur 3 ans	20,55 %	28,24 %
Sur 5 ans	—	—

Performances	SICAV – Action MH	Indice de référence
Sur 1 an	15,39 %	11,40 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH Z2 (C/D) EUR	65 060 304,51	65 081 077,99	130 141 382,50
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	39 066 420,76	30 318 253,32	69 384 674,08
SAFRAN SA FP EUR	7 031 982,85	7 442 573,59	14 474 556,44
LUMENTUM HOLDING 0.500% 15-12-26	3 570 426,36	9 120 816,41	12 691 242,77
PING AN INS GRP 0.875% 22-07-29	2 175 511,90	9 178 391,43	11 353 903,33
ALIBABA GROUP 0.500% 01-06-31	1 445 159,64	9 661 993,99	11 107 153,63
ZSCALER INC UW USD	4 819 274,36	5 217 807,00	10 037 081,35
SPOTIFY USA INC 0% 15-03-26	5 424 083,73	3 583 881,23	9 007 964,96
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A UW USD	7 045 105,46	1 852 636,49	8 897 741,96
UBER TECHNOLOGIE 0.875% 01-12-28	4 763 286,38	4 070 124,59	8 833 410,98

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 210,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 187,69 % selon la méthode de l'engagement,
- 153,59 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La SICAV relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales de la SICAV sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

OPCVM : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'exercice sous revue, l'OPC a eu recours à des produits dérivés (Change à terme, Options sur Futures sur indice, Options sur indices, Futures sur indice.).

À fin décembre 2025, le portefeuille comprenait les dérivés OTC suivants: 4 Collatéraux cash sur prêt emprunt.

Les contreparties à ces opérations étaient: JEFFERIES GMBH; NATIXIS; BNPP France; BARCLAYS BK IRL.

Le montant total des collatéraux s'élevait à: -1 091 000,00 EUR.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Informations générales	
Montant des titres prêtés en proportion du total des actifs	—
Montant des titres engagés dans des opérations de prise en pension	—
Montant des titres engagés dans des opérations de mise en pension	9 210 748,22 euros soit 2,26 % de l'actif net
Données sur la concentration (opérations de mise en pension)	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	—
Les 10 principales contreparties pour les opérations de mise en pension	JEFFERIES GMBH (82,69 %), BNPAFRPP (17,31 %)
Données sur la concentration (opérations de prise en pension)	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	—
Les 10 principales contreparties pour les opérations de prise en pension	—
Données d'opération agrégées (opérations de mise en pension)	
Type, qualité et monnaie des garanties	Collatéral cash Euro issu d'opérations de mise en pension
Échéance des titres sous-jacents	—
Échéance des opérations	1 jour
Pays des contreparties	Allemagne (82,69 %), France (17,31 %)
Règlement et compensation	Bilatéral
Données d'opération agrégées (opérations de prise en pension)	
Type, qualité et monnaie des garanties	—
Échéance des titres sous-jacents	—
Échéance des opérations	—
Pays des contreparties	—
Règlement et compensation	—
Données sur la réutilisation des garanties	
Part des garanties reçues qui est réutilisée	100 %
Revenus pour l'OPC	17 978,99
Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global	
Nombre de dépositaires	1
Noms des dépositaires	0
Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global	
Part des garanties détenues sur des comptes séparées ou des comptes groupés, ou sur d'autres comptes	100 % des garanties détenues sur un compte dédié au fonds et unique pour toutes les contreparties
Données sur les revenus et les coûts des opérations de prêts emprunts de titres	
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'OPC et les tiers en valeur absolue et en % des revenus globaux générés	—

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions I** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2022	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/2023	2024	Néant	Néant	Néant
31/12/2024	2025	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions MH** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2022	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/2023	2024	Néant	Néant	Néant
31/12/2024	2025	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions R** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2022	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/2023	2024	Néant	Néant	Néant
31/12/2024	2025	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions XOP** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2022	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/2023	2024	Néant	Néant	Néant
31/12/2024	2025	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions GP** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2022	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/2023	2024	Néant	Néant	Néant
31/12/2024	2025	Néant	Néant	Néant

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,02 % de l'actif net moyen pour l'action FR001400GS55,
- 0,03 % de l'actif net moyen pour l'action FR0014004IV5,
- 0,02 % de l'actif net moyen pour l'action FR0014004IU7,
- 0,02 % de l'actif net moyen pour l'action FR0014004IZ6,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour l'action FR0014004IW3.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont essentiellement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les comportements à risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - de l'équilibre entre la rémunération fixe et la rémunération variable.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs, y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale par le manager, après échanges avec son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
- Personnel identifié: preneurs de risques.

Toute personne listée comme personnel identifié au sein de la politique – globalement ceux ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et/ou ceux dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle des preneurs de risque/personnel identifié, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 %, par tiers sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises par la mise en place de deux mécanismes sur la base de critères définis par la direction des risques et la DCCI et sur la décision du Comité des Rémunérations:
 - Restitutions: le Comité des rémunérations se réserve la possibilité de réclamer la restitution de tout ou partie de la rémunération variable déjà versée ou acquise, notamment lorsque le personnel identifié a contribué aux performances financières médiocres ou négatives, ou en cas de fraude.
 - Malus: ce mécanisme est activable sur décision du comité des rémunérations. L'acquisition ou le versement de la part différée n'est jamais garantie, elle est subordonnée au respect des conditions applicables (méthodologie d'évaluation des comportements risques et conformité des collaborateurs de la DDCI et de la Direction des Risques). Ce malus peut annuler tout ou partie les rémunérations variables non encore acquises ou versées.
- Le Comité des Nominations et des rémunérations (CNR) est composé de membres n'occupant pas de fonction exécutive au sein de LBP AM, et présidé par un des membres indépendants. Y participent également la DRH LBP AM, la direction de la Rémunération Groupe LBP et la CEO de LBP AM.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2025	
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2025	
Fixes bruts	17 798 110 €
Variables + primes bruts	6 110 455 €
Ensemble des gérants	
Fixes bruts	4 126 142 €
Variables + primes bruts	2 423 170 €
Ensemble des cadres supérieurs (hors gérants)	
Fixes bruts	1 543 000 €
Variables + primes bruts	592 580 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	10 744 142,41	7 043 954,07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 744 142,41	7 043 954,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	342 278 407,80	280 171 547,36
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	342 278 407,80	280 171 547,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	17 821 486,49	14 534 723,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 821 486,49	14 534 723,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	35 664 894,89	32 563 455,60
OPCVM	35 664 894,89	32 563 455,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	2 560 302,73	1 329 913,93
Opérations temporaires sur titres (H)	10 282 404,24	1 470 987,93
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	901 489,16	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	9 380 915,08	1 470 987,93
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	419 351 638,56	337 114 582,39
Créances et comptes d'ajustement actifs	214 776,34	3 871 643,28
Comptes financiers	1 464 275,26	6 220 511,47
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 679 051,60	10 092 154,75
Total de l'actif I+II	421 030 690,16	347 206 737,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	352 794 014,11	336 035 352,07
Report à nouveau sur revenu net	849 027,08	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	54 592 671,32	5 155 945,43
Capitaux propres I	408 235 712,51	341 191 297,50
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	408 235 712,51	341 191 297,50
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	9 228 950,48	1 485 349,99
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	9 228 950,48	1 485 349,99
Instruments financiers à terme (B)	806 418,30	3 206 589,06
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	10 035 368,78	4 691 939,05
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 279 005,47	1 323 478,88
Concours bancaires	1 480 603,40	21,71
Sous-total autres passifs IV	2 759 608,87	1 323 500,59
Total Passifs : I+II+III+IV	421 030 690,16	347 206 737,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	316 595,73	196 511,89
Produits sur obligations	2 765 228,84	1 933 284,18
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	2,37	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	54 624,52	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	69 266,38	103 299,05
Sous-total produits sur opérations financières	3 205 717,84	2 233 095,12
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-53 288,69	-19 225,48
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-75 230,51	-44 888,16
Sous-total charges sur opérations financières	-128 519,20	-64 113,64
Total revenus financiers nets (A)	3 077 198,64	2 168 981,48
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 099 692,98	-899 569,76
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 099 692,98	-899 569,76
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 977 505,66	1 269 411,72
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	40 173,61	207 919,26
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 017 679,27	1 477 330,98
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	45 090 222,83	-7 126 099,44
Frais de transactions externes et frais de cession	-116 543,51	-77 241,58
Frais de recherche	-81 678,22	-113 910,03
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	44 892 001,10	-7 317 251,05
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 173 876,13	-1 170 763,09
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	46 065 877,23	-8 488 014,14

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 251 919,80	9 429 898,30
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-34 310,67	6 292,15
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	6 217 609,13	9 436 190,45
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	291 505,69	2 730 438,14
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 509 114,82	12 166 628,59
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	54 592 671,32	5 155 945,43

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est du Compartiment est double :

- chercher à offrir une performance nette de frais supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles mondiaux sur la durée de placement recommandée de 5 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles de toutes zones géographiques; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	173 271 228,92	202 236 661,52	341 191 297,50	408 235 712,51
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE GP en EUR				
Actif net	5 072 161,78	3 972 932,79	166 543,79	0,00
Nombre de titres	50 845,67332	37 694,10959	1 562,95603	0,00
Valeur liquidative unitaire	99,75	105,39	106,55	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes	0,59	-0,42	-2,65	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,27	-0,31	-0,05	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I en EUR				
Actif net	44 100 480,51	9 083,63	9 193,34	4 972 985,64
Nombre de titres	5 181,00000	1,00000	1,00000	471,00000
Valeur liquidative unitaire	8 511,96	9 083,63	9 193,34	10 558,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-496,51	-34,76	-228,29	1 194,94
Capitalisation unitaire sur revenu	-60,29	60,15	4,41	1,47
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH en EUR				
Actif net	0,00	58 444 625,47	198 769 236,33	231 668 535,67
Nombre de titres	0,00	5 605,00000	18 781,00000	18 970,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	10 427,23	10 583,52	12 212,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes	0,00	26,33	-263,26	1 378,31
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	-8,09	35,37	55,75
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R en EUR				
Actif net	846,39	890,11	1 251,49	7 549,86
Nombre de titres	10,00000	10,00000	14,00000	74,00000
Valeur liquidative unitaire	84,63	89,01	89,39	102,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,97	-0,34	-2,18	11,59
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,06	-0,67	-0,68	-0,60
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP en EUR				
Actif net	124 097 740,24	139 809 129,52	142 245 072,55	171 586 641,34
Nombre de titres	14 686,00000	15 554,00000	15 554,00000	16 242,00000
Valeur liquidative unitaire	8 450,07	8 988,62	9 145,24	10 564,37
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,00	1 191,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-511,70	-35,94	-227,53	0,00
Report à nouveau unitaire sur revenu	12,93	0,00	52,27	111,33
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	44,77	0,00	0,00

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM

Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

A l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte-Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

Exposition directe aux marchés de crédit: principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.):

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées: note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

- 1^{er} niveau: s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
- 2^e niveau: la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème			
			Action GP	Action R	Action I et MH	Action XOP
1.	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,00 % TTC maximum	1,50 % TTC maximum	0,80 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum
2.	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant			
3.	Commissions de mouvement	Transaction / Opération	Néant			
4.	Commission de surperformance	Actif net	<p>Sur l'action I : 20 % de la surperformance nettes de frais de gestion fixes.</p> <p>La surperformance correspond à la différence positive entre l'appréciation de la valeur liquidative du Compartiment ajustée des souscriptions/rachats, et celle d'un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence, ajustée des souscriptions/rachats dans le Compartiment, sur la période de calcul.</p>			

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce Compartiment en application du d) du 3^o du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le Compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Compartiment.

Frais de fonctionnement et autres services :

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,05 %.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au Compartiment s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,10 % de l'actif net.

Commission de surperformance

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la Société de gestion. Ces frais de gestion correspondent à 20 % de la surperformance nette de frais de gestion fixes.

La surperformance du Compartiment correspond à la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance et l'actif net d'un OPC fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence, l'indice FTSE Global Focus Hedged Convertible, et ajustée des souscriptions et des rachats dans le Compartiment.

La commission de surperformance est provisionnée lors de chaque calcul de valeur liquidative. En cas de sous performance du Compartiment sur une valeur liquidative donnée, la provision est réajustée par le biais d'une reprise de provision, plafonnée à la hauteur de la dotation existante. En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variable sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de Gestion dès le rachat. La commission de surperformance est perçue par la Société de Gestion lors de la date de paiement de la commission de surperformance, que la performance absolue du Compartiment sur la Période de Calcul soit positive ou négative. A la Date de constatation, dans le cas d'une sous-performance du Compartiment sur la Période de Calcul, cette dernière est prolongée à l'année suivante. La dotation ne pourra s'incrémenter à nouveau que lorsque la sous-performance au titre de la Période de Calcul sera comblée par le Compartiment.

Date de constatation: dernière date de valeur liquidative du mois de décembre de chaque année. La Date de constatation devient une date de paiement de la commission de surperformance en cas de surperformance sur la Période de Calcul.

Période de Calcul: période courant entre deux dates consécutives de paiement de la commission de surperformance (1^{re} Période de calcul: du 18/11/2021 au 31/12/2022).

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Des ordres de souscription / rachat significatifs peuvent entraîner des coûts liés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de protéger les intérêts des actionnaires restants, la SICAV met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement, pour les Compartiments :

- LBPAM ISR Convertibles Europe ;
- LBPAM ISR Absolute Return Convertibles ;
- LBPAM ISR Absolute Return Credit ; et
- LBPAM ISR Convertibles Monde.

Ce mécanisme permet à la Société de Gestion de faire supporter les coûts estimés de réajustement aux cautionnaires qui demandent la souscription ou le rachat d'actions du Compartiment concerné en épargnant ainsi les actionnaires qui demeurent au sein du Compartiment.

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le total des ordres de souscription / rachats nets des actionnaires sur l'ensemble des classes d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du Compartiment, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement, cette période de revue est a minima :

- trimestrielle pour les Compartiments LBPAM ISR Absolute Return Convertibles et LBPAM ISR Absolute Return Credit ;
- ne peut excéder six mois pour les Compartiments LBPAM ISR Convertibles Europe et LBPAM ISR Convertibles Monde.

Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente et / ou des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible

de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de Gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2 % de la valeur liquidative. Les actionnaires sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action MH, I, R et XOP	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	341 191 297,50	202 236 661,52
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	321 826 873,09	139 377 506,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-307 869 573,97	-3 811 221,86
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 977 505,66	1 269 411,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	44 892 001,10	-7 317 251,05
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 217 609,13	9 436 190,45
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	408 235 712,51	341 191 297,50

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE GP		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-1 562,95603	-174 820,27
Solde net des souscriptions/rachats	-1 562,95603	-174 820,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I		
Actions souscrites durant l'exercice	470,00000	4 964 107,10
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	470,00000	4 964 107,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	471,00000	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH		
Actions souscrites durant l'exercice	26 655,00000	309 837 516,37
Actions rachetées durant l'exercice	-26 466,00000	-307 694 753,70
Solde net des souscriptions/rachats	189,00000	2 142 762,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 970,00000	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R		
Actions souscrites durant l'exercice	60,00000	6 064,02
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	60,00000	6 064,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	74,00000	
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP		
Actions souscrites durant l'exercice	688,00000	7 019 185,60
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	688,00000	7 019 185,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16 242,00000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I FR0014004IU7	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	4 972 985,64	471,00000	10 558,35
LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH FR001400GS55	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	231 668 535,67	18 970,00000	12 212,36
LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R FR0014004IW3	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	7 549,86	74,00000	102,02
LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP FR0014004IZ6	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	EUR	171 586 641,34	16 242,00000	10 564,37

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 Etats-Unis +/-	Pays 2 Italie +/-	Pays 3 Suisse +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	10 744,15	9 180,67	1 001,15	562,33	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-3 036,67	NA	NA	NA	NA	NA
Options	5 362,65	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	13 070,13					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ETATS-UNIS	192 974,22	24 088,77	162 708,74	6 176,71	109 117,22	83 857,00
FRANCE	30 040,16	6 328,86	15 922,58	7 788,72	19 862,90	10 177,26
CHINE	21 815,51	0,00	10 451,01	11 364,50	6 067,58	15 747,93
ESPAGNE	15 249,77	0,00	11 633,35	3 616,42	12 029,12	3 220,65
ALLEMAGNE	14 919,16	0,00	13 390,27	1 528,89	13 402,51	1 516,65
Autres	77 561,99	5 723,80	63 783,85	8 054,34	37 406,34	40 155,65
Total	352 560,81	36 141,43	277 889,80	38 529,58	197 885,67	154 675,14

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	17 821,48	17 821,48	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 464,28	0,00	0,00	0,00	1 464,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	-9 228,95	0,00	-9 228,95	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 480,60	0,00	0,00	0,00	-1 480,60
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		17 821,48	-9 228,95	0,00	-16,32

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	15 527,64	0,00	0,00	2 293,85	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 464,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 480,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-16,30	15 527,64	0,00	0,00	2 293,85	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 HKD +/-	Devise 4 AUD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 180,67	0,00	0,00	0,00	562,33
Obligations et valeurs assimilées	249 823,59	8 745,09	2 207,53	1 363,10	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	1 529,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,91	0,00	0,00	0,00	526,41
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-1,20	-13,01	-1 466,40	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	4 650,90	154,19	49,15	0,00	9,84
Devises à livrer	-265 178,54	-8 887,15	-2 254,24	0,00	-542,15
Futures options swaps	197,54	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	210,92	10,93	-10,57	-103,30	556,43

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	167 335,35	48 014,71	126 928,35
Obligations et valeurs assimilées	15 527,63	0,00	2 293,85
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	9 380,92	0,00	899,50
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	192 243,90	48 014,71	130 121,70

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instrument financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	12,89	0,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	1,14	0,00
NATIXIS	2,29	0,00
SOCIETE GENERALE PAR	95,68	0,00
UBS EUROPE SE	0,11	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS	901,49	0,00
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
BNP PARIBAS FRANCE	1 529,06	0,00
JEFFERIES GMBH	7 851,86	0,00
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	60,05	0,00
NATIXIS	0,16	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
JEFFERIES GMBH	0,00	7 634,65
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	1 594,30
Instrument financiers à terme non compensés		
UBS EUROPE SE	0,00	14,11
SOCIETE GENERALE PAR	0,00	7,23
NATIXIS	0,00	724,12
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	0,00	5,71
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	0,08
Dettes		
Collatéral espèces		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	0,00	12,65
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	0,03
JEFFERIES GMBH	0,00	170,20
NATIXIS	0,00	972,20

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	149 784,43
Coupons et dividendes en espèces	4 789,48
Collatéraux	60 202,43
Total des créances	214 776,34
Dettes	
Frais de gestion fixe	109 784,86
Frais de gestion variable	3 008,52
Collatéraux	1 155 082,86
Autres dettes	11 129,23
Total des dettes	1 279 005,47
Total des créances et des dettes	-1 064 229,13

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	440,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	14,19
Pourcentage de frais de recherche	0,03
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 710,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	3 008,52
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,32
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	35,89
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	735 140,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	47 522,89
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,07
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	359 357,90

	31/12/2025
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	34 105,18
Pourcentage de frais de recherche	0,02

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 017 679,27	1 477 330,98
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	2 017 679,27	1 477 330,98
Report à nouveau	849 027,08	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 866 706,35	1 477 330,98

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	0,00	-82,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00	-82,17
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00	-82,17
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-82,17
Total	0,00	-82,17
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	695,43	4,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	695,43	4,41
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	695,43	4,41
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	695,43	4,41
Total	695,43	4,41
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	1 057 736,19	664 355,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 057 736,19	664 355,31
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 057 736,19	664 355,31
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 057 736,19	664 355,31
Total	1 057 736,19	664 355,31
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-44,72	-9,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-44,72	-9,54
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-44,72	-9,54
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-44,72	-9,54
Total	-44,72	-9,54
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	959 292,37	813 062,97
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	959 292,37	813 062,97
Report à nouveau	849 027,08	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 808 319,45	813 062,97
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 808 319,45	813 062,97
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 808 319,45	813 062,97
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	46 065 877,23	-8 488 014,14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	46 065 877,23	-8 488 014,14
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	46 065 877,23	-8 488 014,14

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00	-4 142,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00	-4 142,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00	-4 142,01
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-4 142,01
Total	0,00	-4 142,01
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	562 818,78	-228,29
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	562 818,78	-228,29
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	562 818,78	-228,29
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	562 818,78	-228,29
Total	562 818,78	-228,29
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	26 146 714,63	-4 944 467,65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	26 146 714,63	-4 944 467,65
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	26 146 714,63	-4 944 467,65
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	26 146 714,63	-4 944 467,65
Total	26 146 714,63	-4 944 467,65
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	857,97	-30,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	857,97	-30,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	857,97	-30,61
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	857,97	-30,61
Total	857,97	-30,61
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	19 355 485,85	-3 539 145,58
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	19 355 485,85	-3 539 145,58
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	19 355 485,85	-3 539 145,58
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	19 355 485,85	0,00
Capitalisation	0,00	-3 539 145,58
Total	19 355 485,85	-3 539 145,58
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				10 744 142,41	2,63
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				10 744 142,41	2,63
Composants automobiles				1 001 147,62	0,25
PIRELLI & C SPA	IT0005278236	EUR	170 961	1 001 147,62	0,25
Hôtels, restaurants et loisirs				1 910 582,20	0,47
BOOKING HOLDINGS INC	US09857L1089	USD	419	1 910 582,20	0,47
Logiciels				2 618 119,63	0,64
PALO ALTO NETWORKS INC	US6974351057	USD	16 693	2 618 119,63	0,64
Marchés de capitaux				3 812 484,14	0,92
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	US19260Q1076	USD	19 800	3 812 484,14	0,92
Produits chimiques				562 328,64	0,14
SIKA AG-REG	CH0418792922	CHF	3 218	562 328,64	0,14
Services liés aux technologies de l'information				839 480,18	0,21
DATADOG INC - CLASS A	US23804L1035	USD	7 250	839 480,18	0,21
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS				342 278 407,80	83,84
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				342 278 407,80	83,84
Assurance				6 948 707,08	1,70
PING AN INSURANCE GROUP COMPANY OF CHINA 0.875% 22-07-29	XS2859746237	USD	5 000 000	6 948 707,08	1,70
Automobiles				7 850 699,12	1,92
FORD MOTOR COMPANY ZCP 15-03-26	US345370CZ16	USD	4 500 000	3 977 755,55	0,97
Nissan Motor Co Ltd 1.0% 15-07-31	XS3105284809	JPY	600 000 000	3 872 943,57	0,95
Banques commerciales				2 817 100,20	0,69
BARCLAYS BK 1.0% 16-02-29 CV	US06744EDH71	USD	3 000 000	2 817 100,20	0,69
Biens de consommation durables				841 810,82	0,21
MERITAGE HOMES 1.75% 15-05-28	US59001ABF84	USD	1 000 000	841 810,82	0,21
Biotechnologie				4 016 434,60	0,98
ALNYLAM PHARMACEUTICALS ZCP 15-09-28	US02043QAC15	USD	1 500 000	1 231 176,30	0,30
BIOMARIN PHARMACEUTICAL 1.25% 15-05-27	US09061GAK76	USD	3 400 000	2 785 258,30	0,68
Conglomérats industriels				1 516 649,20	0,37
RHEINMETALL AG 2.25% 07-02-30	DE000A30V8T1	EUR	300 000	1 516 649,20	0,37
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				5 007 712,78	1,23
HALOZYME THERAPEUTICS 0.25% 01-03-27	US40637HAD17	USD	1 000 000	921 912,62	0,23
HALOZYME THERAPEUTICS 1.0% 15-08-28	US40637HAF64	USD	3 600 000	4 085 800,16	1,00
Distribution spécialisée				2 036 274,21	0,50
CHOW TAI FOOK JEWELLERY GROUP 0.375% 30-06-30	XS3101384447	HKD	12 000 000	1 317 314,28	0,32
LYFT 0.625% 01-03-29 CV	US55087PAD69	USD	700 000	718 959,93	0,18
Divertissement				7 562 666,21	1,85
LIVE NATION 2.875% 15-01-30 CV	US538034BC20	USD	8 000 000	7 281 412,10	1,78
LIVE NATION 2.875% 15-10-31 CV	US538034BD03	USD	333 000	281 254,11	0,07
Electricité				8 844 166,74	2,17
EXELON 3.25% 15-03-29 CV	US30161NBT72	USD	983 000	838 601,06	0,21
LEGRAND 1.5% 23-06-33 CV	FR0014010NZ3	EUR	3 000 000	3 204 812,14	0,79
NEXTERA ENERGY CAPITAL 3.0% 01-03-27	US65339KCY47	USD	4 500 000	4 800 753,54	1,17
Equipement et services pour l'énergie				11 401 232,58	2,79

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMERICAN WATER CAPITAL 3.625% 15-06-26	US03040WBE49	USD	8 125 000	6 906 729,46	1,69
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	XS2677538493	EUR	3 000 000	4 494 503,12	1,10
Equipements de communication				3 039 593,00	0,74
XIAOMI BEST TIME INTL ZCP 17-12-27	XS2269112863	USD	3 000 000	3 039 593,00	0,74
Equipements électriques				13 197 218,11	3,23
MKS 1.25% 01-06-30 CV	US55306NAB01	USD	4 400 000	4 799 955,82	1,18
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.25% 23-09-33 CV	FR0014012R72	EUR	2 000 000	2 037 877,02	0,50
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV	FR001400R1R6	EUR	2 400 000	2 546 033,14	0,62
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	FR001400M9F9	EUR	3 000 000	3 813 352,13	0,93
Equipements et instruments électroniques				6 590 192,37	1,61
ITRON 1.375% 15-07-30 CV	US465741AQ90	USD	2 800 000	2 431 796,77	0,59
MACOM TECHNOLOGY SOLUTIONS ZCP 15-12-29	US55405YAC49	USD	2 000 000	2 072 169,95	0,51
OKTA 0.375% 15-06-26 CV	US679295AF24	USD	2 500 000	2 086 225,65	0,51
FPI Bureautiques				5 137 689,57	1,26
BXP 2.0% 01-10-30 CV	US10112RBM51	USD	6 192 000	5 137 689,57	1,26
FPI de détail				876 747,75	0,21
FEDERAL REALTY INVESTMENT TRUST 3.25% 15-01-29	US313747BD82	USD	1 000 000	876 747,75	0,21
Gestion et promotion immobilière				1 411 477,18	0,35
LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30	DE000A3L21D1	EUR	300 000	291 164,34	0,07
LINK 2019 CB 4.5% 12-12-27 CV	XS2560662541	HKD	8 000 000	890 209,40	0,22
REXFORD INDUSTRIAL REALTY LP 4.375% 15-03-27	US76169XAD66	USD	267 000	230 103,44	0,06
Gestion immobilière et développement				9 211 791,06	2,26
DAIWA HOUSE INDUSTRY ZCP 30-03-29	XS2743016193	JPY	550 000 000	3 195 774,98	0,79
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26	XS2713344195	EUR	1 500 000	1 873 481,44	0,46
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 11-03-31	DE000A4DFC57	EUR	1 500 000	1 528 894,14	0,37
VONOVIA SE ZCP 20-05-30 CV	DE000A4DFHK7	EUR	2 700 000	2 613 640,50	0,64
Grands magasins et autres				6 930 895,10	1,70
ALIBABA GROUP 0.5% 01-06-31 CV	US01609WBG69	USD	4 000 000	5 296 915,34	1,30
ETSY 0.125% 01-09-27 CV	US29786AAL08	USD	1 450 000	1 147 098,39	0,28
ETSY 1.0% 15-06-30 CV	US29786AAP12	USD	563 000	486 881,37	0,12
Hôtels, restaurants et loisirs				6 715 976,15	1,65
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	FR0013521085	EUR	38 200	2 195 659,60	0,54
EXPEDIA GROUP ZCP 15-02-26 CV	US30212PBE43	USD	3 600 000	3 438 062,07	0,84
SPIE 2.0% 17-01-28 DD	FR001400F2K3	EUR	700 000	1 082 254,48	0,27
Industrie aérospatiale et défense				1 671 473,46	0,41
AEROVIRONMENT ZCP 15-07-30 CV	US008073AA60	USD	1 800 000	1 671 473,46	0,41
Logiciels				34 712 036,79	8,50
ALARMCOM 2.25% 01-06-29 CV	US011642AD71	USD	536 000	436 356,58	0,11
BENTLEY SYSTEMS 0.375% 01-07-27	US08265TAD19	USD	3 000 000	2 404 905,49	0,59
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES ZCP 15-12-30	US162775AA82	USD	600 000	511 015,37	0,13
DROPBOX ZCP 01-03-26 CV	US26210CAC82	USD	1 000 000	845 323,34	0,21
DROPBOX ZCP 01-03-28 CV	US26210CAD65	USD	3 850 000	3 315 927,03	0,81
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	XS2161819722	EUR	1 200 000	1 174 553,54	0,29
NUTANIX 0.25% 01-10-27 CV	US67059NAH17	USD	3 000 000	2 877 598,73	0,70
NUTANIX 0.5% 15-12-29 CV	US67059NAK46	USD	3 333 000	2 739 583,75	0,67
TYLER TECHNOLOGIES INC U 0.25% 15-03-26	US902252AB17	USD	2 200 000	1 899 972,51	0,47
VINCI 0.7% 18-02-30 CV	FR001400XE50	EUR	3 500 000	3 661 430,65	0,90
XERO INVESTMENTS 1.625% 12-06-31	XS2834365350	USD	1 000 000	850 353,94	0,21

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	DE000A3E4597	EUR	8 500 000	8 251 568,29	2,00
ZSCALER ZCP 15-07-28 CV	US98980GAC69	USD	7 200 000	5 743 447,57	1,41
Logiciels et services internet				7 686 755,31	1,88
CYBERARK SOFTWARE ZCP 15-06-30	US23248VAC90	USD	4 700 000	4 288 647,45	1,05
WORKIVA 1.25% 15-08-28 CV	US98139AAD72	USD	4 000 000	3 398 107,86	0,83
Machines				9 435 167,94	2,31
DAIFUKU ZCP 14-09-28 CV	XS2676373694	JPY	210 000 000	1 676 374,46	0,41
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 04-04-28 CV	XS2688819304	USD	2 000 000	2 599 293,29	0,64
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 06-11-28	XS3033922389	USD	2 000 000	1 668 610,84	0,41
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 15-03-27 CV	XS2688837207	USD	2 500 000	3 490 889,35	0,85
Marchés de capitaux				12 279 842,42	3,01
CARA OBLIGATIONS SAS 1.5% 01-12-30	FR0014010U53	EUR	1 700 000	2 184 502,15	0,54
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV	XS2566032095	EUR	2 200 000	2 309 274,00	0,57
GOLD SACH GR ZCP 07-05-30 CV	XS2958341708	EUR	3 000 000	3 549 705,00	0,86
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC 0.1% 20-05-30	XS3076174393	EUR	1 000 000	949 972,78	0,23
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC 0.5% 27-03-30	XS3041309207	EUR	3 000 000	3 205 911,67	0,79
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 11-04-28 CV	XS3042808835	USD	100 000	80 476,82	0,02
Matériaux de construction				1 869 884,63	0,46
BWX TECHNOLOGIES ZCP 01-11-30	US05605HAD26	USD	2 300 000	1 869 884,63	0,46
Médias				1 938 865,00	0,47
SPOTIFY U ZCP 15-03-26 CV	US84921RAB69	USD	2 000 000	1 938 865,00	0,47
Médias et services interactifs				6 067 580,57	1,49
BAIDU ZCP 12-03-32 CV	XS3015248209	USD	7 000 000	6 067 580,57	1,49
Métaux et minerais				1 008 404,78	0,25
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	DE000A30VPN9	EUR	1 000 000	1 008 404,78	0,25
Ordinateurs et périphériques				11 441 266,70	2,80
GIGA BYTE TECHNOLOGY ZCP 27-07-28	XS2653508528	USD	4 000 000	3 441 781,26	0,84
LENOVO GROUP 2.5% 26-08-29 CV	XS2523390867	USD	3 300 000	3 502 302,78	0,86
WESTERN DIGITAL 3.0% 15-11-28	US958102AT29	USD	1 150 000	4 497 182,66	1,10
Outils et services appliqués aux sciences biologiques				2 635 169,28	0,65
QIAGEN NV 2.0% 04-09-32 CV	DE000A4EF8U1	USD	2 000 000	1 742 295,93	0,43
QIAGEN NV 2.5% 10-09-31 CV	DE000A3L06J9	USD	1 000 000	892 873,35	0,22
Pétrole et gaz				1 403 687,31	0,34
ADVANCED ENERGY INDUSTRIES 2.5% 15-09-28	US007973AE02	USD	1 000 000	1 403 687,31	0,34
Producteur et commerce d'énergie indépendants				3 480 856,29	0,85
ORMAT TECHNOLOGIES 2.5% 15-07-27	US686688AB85	USD	3 000 000	3 480 856,29	0,85
Produits chimiques				4 273 931,77	1,05
LG CHEM 1.75% 16-06-28 CV	XS3072393450	USD	4 200 000	4 273 931,77	1,05
Produits pharmaceutiques				3 031 771,78	0,74
JAZZ INVESTMENTS I 3.125% 15-09-30	US472145AH40	USD	1 500 000	1 718 052,95	0,42
ZOETIS 0.25% 15-06-29 CV	US98978VAY92	USD	1 500 000	1 313 718,83	0,32
Science pharmaceutique biotechnologique biologique				1 363 102,14	0,33
TELIX PHARMACEUTICALS 2.375% 30-07-29	XS2862961492	AUD	2 500 000	1 363 102,14	0,33
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				20 503 178,87	5,02
MICROCHIP TECHNOLOGY 0.75% 01-06-30	US595017BG84	USD	3 500 000	2 923 155,88	0,72
ON SEMICONDUCTOR 0.5% 01-03-29	US682189AU93	USD	3 600 000	2 915 436,16	0,71
ON SEMICONDUCTOR ZCP 01-05-27	US682189AS48	USD	1 600 000	1 628 595,51	0,40
SK HYNIX 1.75% 11-04-30 CV	XS2607736407	USD	1 200 000	5 576 056,88	1,37

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	XS2211997239	USD	9 000 000	7 459 934,44	1,82
Services aux collectivités				3 781 496,25	0,93
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	XS2557565830	EUR	2 300 000	3 220 649,43	0,79
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.5% 27-03-30 CV	XS3034368806	EUR	500 000	560 846,82	0,14
Services aux entreprises				3 180 800,00	0,78
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	BE6327660591	EUR	3 200 000	3 180 800,00	0,78
Services aux professionnels				7 451 413,43	1,83
PARSONS CORPORATION 2.625% 01-03-29	US70202LAD47	USD	8 400 000	7 451 413,43	1,83
Services clientèle divers				2 083 882,50	0,51
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	FR0014003YP6	EUR	35 000	2 083 882,50	0,51
Services de télécommunication diversifiés				3 616 420,82	0,89
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	XS2257580857	EUR	4 000 000	3 616 420,82	0,89
Services de télécommunication mobile				669 521,90	0,16
BHARTI AIRTEL 1.5% 17-02-25 CV	USY0889VAB63	USD	400 000	669 521,90	0,16
Services financiers diversifiés				41 097 180,35	10,08
AFFIRM 0.75% 15-12-29 CV	US00827BAD82	USD	4 600 000	4 360 430,13	1,07
CITIGROUP GLOBAL MKTS 0.8% 05-02-30 CV	XS2982266343	EUR	3 000 000	3 300 046,64	0,81
CITIGROUP GLOBAL MKTS 1.0% 09-04-29 CV	XS2782912518	EUR	6 900 000	6 976 205,30	1,71
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 10-10-28 CV	XS3012928720	USD	2 000 000	1 822 487,12	0,45
DIGITAL REALTY TRUST LP 1.875% 15-11-29	US25389JAX46	USD	1 800 000	1 562 714,67	0,38
EURONEXT NV 1.5% 30-05-32 CV	IT0006769316	EUR	700 000	695 875,96	0,17
GS ACQUISITION HOLDINGS CORP II 0.25% 01-06-30	US60471AAA97	USD	2 000 000	2 117 987,62	0,52
LUMENTUM 0.5% 15-06-28 CV	US55024UAF66	USD	1 600 000	3 868 195,14	0,95
MERRILL LYNCH BV 0.1% 28-04-30 CV	XS2938565673	EUR	2 000 000	1 882 032,22	0,46
MORGAN STANLEY FINANCE LLC ZCP 10-04-28 CV	XS2996488008	USD	3 000 000	3 085 571,97	0,76
MORGAN STANLEY FINANCE LLC ZCP 21-03-28	XS2996253626	USD	4 500 000	5 096 768,70	1,25
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	FR001400GVB0	EUR	6 200 000	6 328 864,88	1,55
Services liés aux technologies de l'information				34 393 281,55	8,42
AKAMAI TECHNOLOGIES 0.25% 15-05-33	US00971TAP66	USD	6 250 000	5 895 453,13	1,44
AKAMAI TECHNOLOGIES 0.375% 01-09-27	US00971TAL52	USD	2 300 000	1 974 109,55	0,48
AKAMAI TECHNOLOGIES 1.125% 15-02-29	US00971TAN19	USD	5 000 000	4 232 454,55	1,04
CLOUDFLARE ZCP 15-06-30 CV	US18915MAE75	USD	4 867 000	4 518 649,69	1,11
CLOUDFLARE ZCP 15-08-26 CV	US18915MAC10	USD	3 000 000	2 995 836,35	0,73
DATADOG ZCP 01-12-29 CV	US23804LAD55	USD	2 067 000	1 763 263,90	0,43
SEAGATE HDD CAYMAN 3.5% 01-06-28	US81180WBL46	USD	1 500 000	4 304 632,66	1,05
SNOWFLAKE ZCP 01-10-27 CV	US833445AB53	USD	1 800 000	2 284 986,16	0,56
UBER TECHNOLOGIES 0.875% 01-12-28	US90353TAM27	USD	5 800 000	6 423 895,56	1,58
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				5 930 931,72	1,45
WELLTOWER OP LLC 2.75% 15-05-28	US95041AAB44	USD	1 600 000	2 680 417,59	0,66
WELLTOWER OP LLC 3.125% 15-07-29	US95041AAD00	USD	2 500 000	3 250 514,13	0,79
Technologies des soins de santé				3 315 470,41	0,81
EXACT SCIENCES 2.0% 01-03-30	US30063PAD78	USD	2 800 000	3 315 470,41	0,81
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				17 821 486,49	4,37
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				17 821 486,49	4,37
Immobilier				2 906 318,70	0,71
VENTAS REALTY LP 3.75% 01-06-26	US92277GAZ00	USD	2 400 000	2 906 318,70	0,71
Produits pharmaceutiques				2 293 854,43	0,56
MERIT MEDICAL SYSTEMS 3.0% 01-02-29	US589889AA22	USD	2 200 000	2 293 854,43	0,56

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				12 621 313,36	3,10
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	FR0013170834	EUR	12 500 000	12 621 313,36	3,10
TITRES D'OPC				35 664 894,89	8,74
OPCVM				35 664 894,89	8,74
Gestion collective				35 664 894,89	8,74
OSTRUM ISR CASH EONIA Part Z2	FR0013188752	EUR	1	10 768,68	0,00
OSTRUM SRI CASH Part M	FR0010392951	EUR	2 345	25 299 947,05	6,20
OSTRUM SRI CASH Z	FR0012750461	EUR	962	10 354 179,16	2,54
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS				899 500,88	0,22
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				899 500,88	0,22
Marchés de capitaux				899 500,88	0,22
CARA OBLIGATIONS SAS 1.5% 01-12-30	FR0014010U53	EUR	700 000	899 500,88	0,22
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS				1 988,28	0,00
TITRES FINANCIERS DONNÉS EN PENSION				9 380 915,08	2,30
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				9 380 915,08	2,30
Marchés de capitaux				1 529 059,56	0,37
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 11-04-28 CV	XS3042808835	USD	1 900 000	1 529 059,56	0,37
Services aux collectivités				7 851 855,52	1,93
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.5% 27-03-30 CV	XS3034368806	EUR	7 000 000	7 851 855,52	1,93
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES DONNÉS EN PENSION				-9 210 748,22	-2,26
INDEMNITÉS SUR TITRES DONNÉS EN PENSION				-18 202,26	0,00
Total				407 562 385,35	99,84

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/CHF/EUR/20260115	0,00	-2 612,11	EUR	520 337,43	CHF	-522 949,54
V/EUR/GBP/20260115	52,99	0,00	GBP	9 843,76	EUR	-9 790,77
V/EUR/HKD/20260115	60,41	0,00	HKD	49 153,60	EUR	-49 093,19
V/EUR/JPY/20260115	0,00	-591,47	JPY	71 492,27	EUR	-72 083,74
V/EUR/JPY/20260115	0,00	-220,82	JPY	82 700,85	EUR	-82 921,67
V/EUR/USD/20260115	0,00	-173,49	USD	414 711,10	EUR	-414 884,59
V/EUR/USD/20260115	2 287,23	0,00	USD	852 765,33	EUR	-850 478,10
V/EUR/USD/20260115	0,00	-1 269,54	USD	1 181 011,02	EUR	-1 182 280,56
V/EUR/USD/20260115	4 856,47	0,00	USD	1 774 832,37	EUR	-1 769 975,90
V/EUR/USD/20260115	478,03	0,00	USD	427 583,45	EUR	-427 105,42
V/HKD/EUR/20260115	0,00	-5 960,74	EUR	2 248 282,96	HKD	-2 254 243,70
V/JPY/EUR/20260115	43,31	0,00	EUR	52 995,70	JPY	-52 952,39
V/JPY/EUR/20260115	95 681,26	0,00	EUR	8 868 870,66	JPY	-8 773 189,40
V/JPY/EUR/20260115	660,90	0,00	EUR	61 673,20	JPY	-61 012,30
V/SGD/EUR/20260115	0,00	-81,47	EUR	19 123,48	SGD	-19 204,95
V/USD/EUR/20260115	0,00	-1 332,77	EUR	640 106,68	USD	-641 439,45
V/USD/EUR/20260115	0,00	-4 160,62	EUR	1 464 729,23	USD	-1 468 889,85
V/USD/EUR/20260115	0,00	-2 543,92	EUR	1 542 722,97	USD	-1 545 266,89
V/USD/EUR/20260115	2 742,12	0,00	EUR	1 167 176,37	USD	-1 164 434,25
V/USD/EUR/20260115	5 248,49	0,00	EUR	2 146 914,88	USD	-2 141 666,39
V/USD/EUR/20260115	0,00	-5 270,33	EUR	2 603 932,42	USD	-2 609 202,75
V/USD/EUR/20260115	0,00	-718 852,43	EUR	250 762 718,87	USD	-251 481 571,30
V/USD/EUR/20260115	0,00	-8 186,34	EUR	4 117 889,64	USD	-4 126 075,98
Total	112 111,21	-751 256,05		281 081 568,24		-281 720 713,08

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0326	-77	0,00	-47 450,00	-4 497 570,00
HHI HANG SENG 0126	30	0,00	-7 712,25	1 460 897,25
Sous-total 1.		0,00	-55 162,25	-3 036 672,75
2. Options				
EURO STOXX 50 03/2026 PUT 5400	330	139 590,00	0,00	-3 096 087,79
EURO STOXX 50 06/2026 CALL 5650	420	1 302 840,00	0,00	14 472 733,59
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 5650	420	753 060,00	0,00	-9 486 329,58
S&P 500 INDEX 03/2026 CALL 6800	20	197 539,27	0,00	3 472 339,18
Sous-total 2.		2 393 029,27	0,00	5 362 655,40
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		2 393 029,27	-55 162,25	2 325 982,65

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	407 562 385,35
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-639 144,84
Total instruments financiers à terme - actions	2 337 867,02
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 734 213,85
Autres passifs (-)	-2 759 608,87
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	408 235 712,51

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE I	EUR	471,00000	10 558,35
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH	EUR	18 970,00000	12 212,36
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE R	EUR	74,00000	102,02
Action LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE XOP	EUR	16 242,00000	10 564,37

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE (ci-après, le “Produit Financier”)

Identifiant d’entité juridique: 9695007JZ7MW5TQUG445

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d’investissement durable ?



OUI



NON

Il réalisera un minimum d’investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

Il réalisera un minimum d’investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu’il n’ait pas eu d’objectif l’investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d’investissement durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

Ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d’investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu’il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l’UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n’établit pas de liste d’activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- **G**estion durable des **R**essources
- **T**ransition **É**nergétique
- **D**éveloppement des **T**erritoires

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa liquidité, le Produit Financier pouvait investir dans des OPC ayant obtenu le label ISR français¹.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	<p>Rappel de l'indicateur :</p> <p>La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) devait être meilleure que la « Note Moyenne Améliorée » de son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : [(Stoxx Europe 600 prix)+(S&P 500 prix (en dollar))+(FTSE Convertible Global Hedged)] et faisant l'objet d'une analyse ESG²). La Note Moyenne Améliorée correspond à la note moyenne de l'Univers d'Analyse obtenue après élimination de 30% des valeurs (comprenant les filtres suivants : liste d'exclusions de la Société de Gestion, exclusions du label ISR français et note ESG GREaT³).</p> <p>Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p>

¹ Ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR français.

² Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.

³ Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.

	<p>A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2025 était le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 293 1334 488"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>7.26</td> <td>7.22</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*	Score Great Moyen	7.26	7.22			
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*								
Score Great Moyen	7.26	7.22								
<p>Indicateurs Clés de Performance</p>	<p>Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son Univers d'analyse sur les indicateurs spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trajectoire Net Zero : Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi. - Mixité au sein des organes de gouvernance : Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. <p>Ces contraintes font l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2025 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 1122 1334 1451"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille</th> <th>Score cible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Trajectoire Net Zero</td> <td>44.9 %</td> <td>39.23 %</td> </tr> <tr> <td>Mixité au sein des organes de gouvernance</td> <td>35.02 Average % Of Women in Board</td> <td>34.71 Average % Of Women in Board</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateur	Score du portefeuille	Score cible	Trajectoire Net Zero	44.9 %	39.23 %	Mixité au sein des organes de gouvernance	35.02 Average % Of Women in Board	34.71 Average % Of Women in Board
Indicateur	Score du portefeuille	Score cible								
Trajectoire Net Zero	44.9 %	39.23 %								
Mixité au sein des organes de gouvernance	35.02 Average % Of Women in Board	34.71 Average % Of Women in Board								
<p>Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social</p>	<p>L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 20% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis dans l'annexe SFDR au prospectus.</p> <p>Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p>									

	A titre d'exemple, au 31/12/2025, le produit financier était investi à hauteur de 51,92% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion.
--	---

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

- Approche en exclusion : Au moins 30%⁴ des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus du portefeuille sur la base de l'analyse ESG (exclusions et note ESG GREaT). Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit Financier⁵ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.
- Approche en amélioration de note : la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 30%⁶ des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 30% des émetteurs les plus mal notés⁷.

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

	2024	2023	2022	2021
Méthodologie	<i>Note Moyenne</i>	<i>Note Moyenne</i>	<i>Note Moyenne</i>	
Score limite/ Score cible	6.84	6.93	4.57	
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	6.87	7.04	7.05	

⁴ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁵ 10 correspond à la meilleure note et 1 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note inférieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

⁶ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁷ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.

Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est exigé par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

Indicateur 1

	2024	2023	2022
Indicateur	<i>Trajectoire Net Zero</i>	<i>Empreinte carbone</i>	<i>Empreinte carbone</i>
Description indicateur	<i>Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.</i>	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>
Produit financier	37.94 %	71.27 tCO2/M€ investi	49.33 tCO2/M€ investi
Valeur comparable	34.87 %	88.74 tCO2/M€ investi	80.37 tCO2/M€ investi

Indicateur 2

	2024	2023	2022
Indicateur	<i>Mixité au sein des organes de gouvernance</i>	<i>Droits Humains</i>	<i>Droits Humains</i>
Description indicateur	<i>Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés</i>	<i>L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises</i>	<i>L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises</i>

	<i>concernées, en pourcentage du nombre total de membres.</i>	<i>signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.</i>	<i>signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.</i>
Produit financier	<i>35.73 Average % Of Women in Board</i>	37.54 %	44.74 %
Valeur Comparable	<i>35.22 Average % Of Women in Board</i>	30.49 %	38.95 %

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2024	2023	2022
Poids des investissements durables	49,58%	50,32%	39,08%

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Sur la **thématique environnementale**, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée par la Société de Gestion ne permettait pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements). La contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») était mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci-après.

Sur la **thématique sociale**, les objectifs considérés étaient :

- Le respect et la promotion des Droits humains⁸, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation ;
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités était évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs **environnementaux** et **sociaux** :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux⁹ ;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du **climat** et de la **biodiversité** :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion ;
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique¹⁰ ;
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité ;

⁸ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.

⁹ Une description plus complète de la méthodologie d'analyse « GREaT » est disponible dans le rapport Investissement Responsable de LBP AM : <https://www.lbpam.com/fr/publications/rapports-investissement-responsable>

¹⁰ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : [Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/le-label-greenfin)

- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées ;

Sur la thématique spécifique de l'**accès à la santé** :

- Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹¹

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de s'assurer que les investissements qui contribuaient à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne causaient pas de préjudice important à tout objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social et respectaient les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la méthodologie appliquée par la Société de Gestion a considéré systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT » ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM ;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Une description détaillée des seuils associés à chaque critère ainsi que les politiques d'exclusion appliquée est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹²

¹¹ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹² A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

*Le règlement délégué (UE) 2022/1288¹³ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives** »).*

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée était disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁴

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion:

¹³ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.

¹⁴ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

<https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁵

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion¹⁶ ;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote¹⁷;
- L'attention particulière portée à l'identification, au suivi et au traitement des controverses, selon l'approche précisée dans la politique d'exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

¹⁵ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹⁶ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

¹⁷ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>

<https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 31/12/2025, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2025

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Autres et Liquidités		6,19%	France
COVIVIO 1.875% 20-05-26	Obligations	Finance	3,09%	France
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Autres et Liquidités		2,53%	France
IBERDROLA FIN SA 1.500% 27-03-30	Obligations	Services aux Collectivités	2,06%	Espagne
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27	Obligations	Biens de consommation cycliques	2,02%	Allemagne
STMICROELECTRON 0% 04-08-27	Obligations	Technologie	1,83%	Singapour
PARSONS CORP 2.625% 01-03-29	Obligations	Technologie	1,82%	Etats-Unis
LIVE NATION ENT 2.875% 15-01-30	Obligations	Biens de consommation cycliques	1,78%	Etats-Unis
CITIGROUP GLOBAL 1.000% 09-04-29	Obligations	Finance	1,71%	Etats-Unis
PING AN INS GRP 0.875% 22-07-29	Obligations	Finance	1,7%	Chine
AMERICAN WATER 3.625% 15-06-26	Obligations	Services aux Collectivités	1,69%	Etats-Unis
UBER TECHNOLOGIE 0.875% 01-12-28	Obligations	Communications	1,57%	Etats-Unis
WENDEL SE 2.625% 27-03-26	Obligations	Finance	1,55%	France
BAIDU INC 0% 12-03-32	Obligations	Communications	1,48%	Chine
AKAMAI TECH 0.250% 15-05-33	Obligations	Technologie	1,44%	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Au 31/12/2025, la proportion d'investissements alignés avec les caractéristiques promues était de 100%.

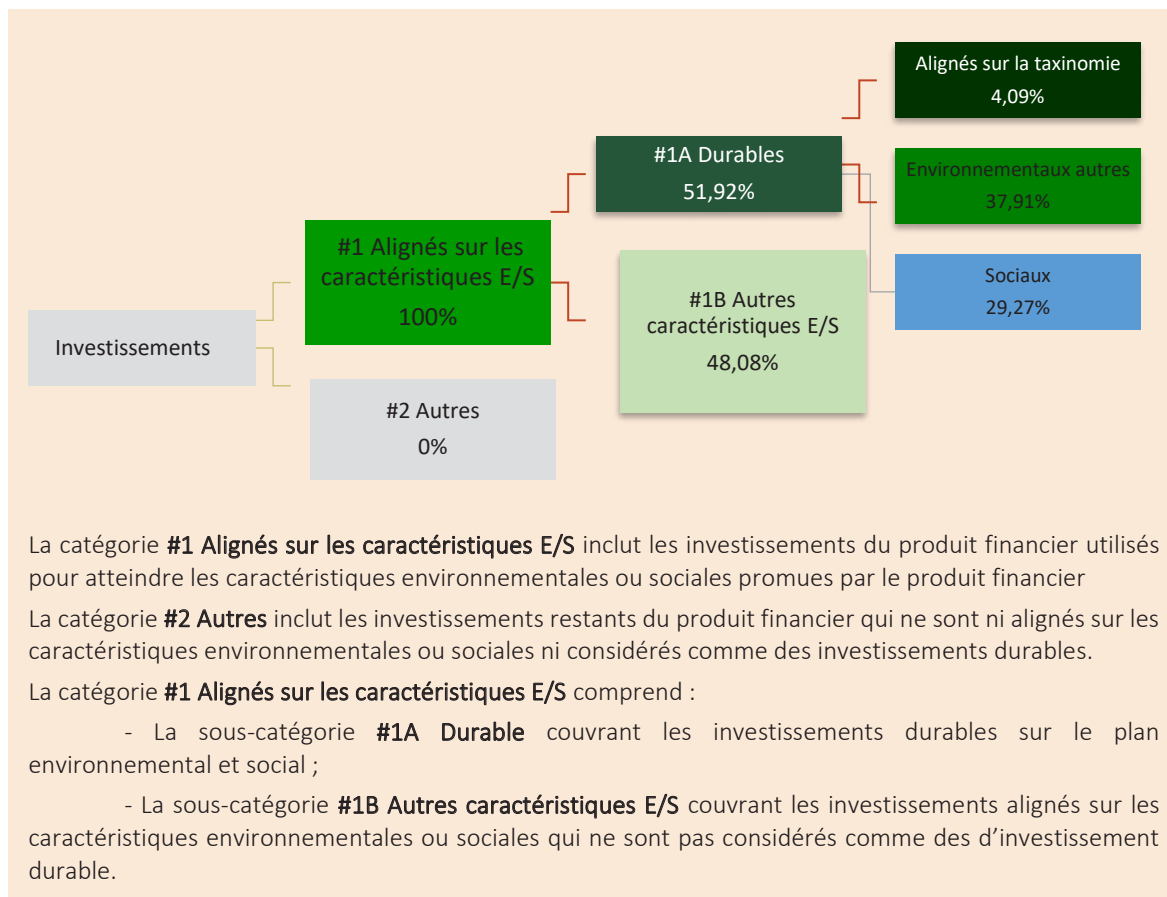
La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 20% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 51,92% de son actif net au 31/12/2025.

Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 37,91% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 29,27% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"¹⁸.

Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 4,09% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.

¹⁸ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 31/12/2025, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 2,9% de l’AuM :

Gics1	Poids
Matériaux	0,14%
Consommation discrétionnaire	0,71%
Finance	0,93%
Technologie de l’information	0,85%
Services de communication	0,27%

Investissement en obligations, qui représentait 90,46% de l’AuM :

Bics1	Poids
Matériaux de base	1,05%
Communications	7,5%
Biens de consommation cycliques	7,64%
Bien de consommation non cycliques	7,27%
Energie	1,35%

Finance	24,51%
Industrie	7,1%
Technologie	26,18%
Services aux collectivités	6,77%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 6,64% de l’AuM :

Autres	Poids
Autres et liquidités	6,22%
Produits dérivés	0,42%

Au 31/12/2025, la part d’investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l’annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 5,97% de l’actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l’UE¹⁹ ?

Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l’énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l’UE?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l’énergie nucléaire

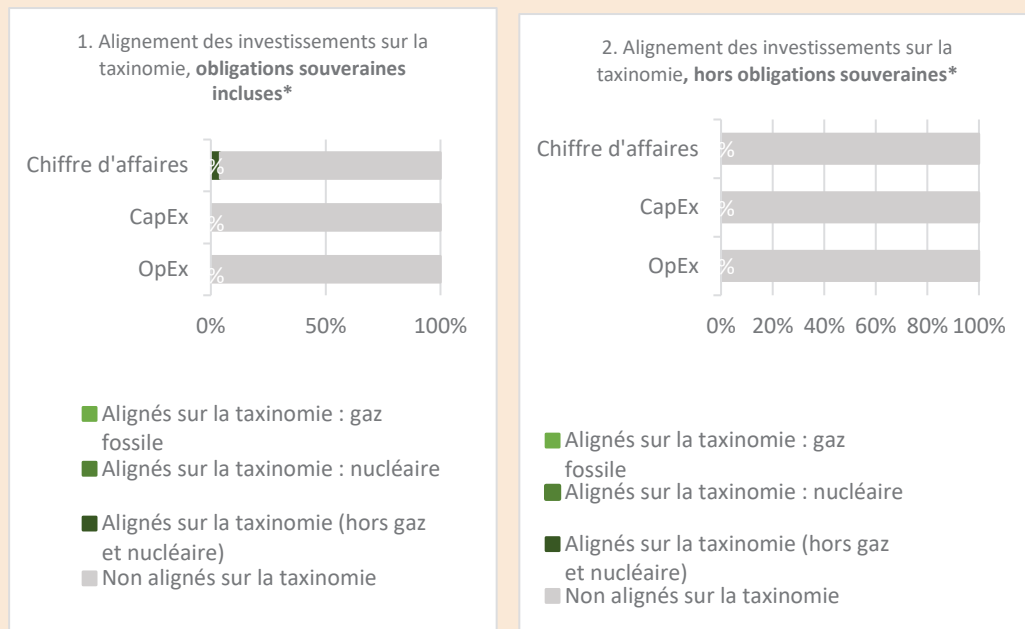
Non

¹⁹ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l’UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l’UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L’ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l’énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l’UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 31/12/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,01% % et 1,38% % respectivement au 31/12/2025.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 37,91% au 31/12/2025

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 29,27% au 31/12/2025



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 0% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la

liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biennuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV LBPAM FUNDS

Compartiments :

TOCQUEVILLE EURO EQUITY ISR

LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE

TOCQUEVILLE BIODIVERSITY ISR

LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CONVERTIBLES

TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR

TOCQUEVILLE VALUE EURO ISR

LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE

TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR

LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SICAV

LBPAM FUNDS

36, quai Henri IV - 75004 Paris



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV LBPAM FUNDS

36, quai Henri IV - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies



significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Amaury Coupez', written over a light pink horizontal line.

Date :
2026.03.30
17:40:03
+02:00

Amaury Coupez
Associé